



IMPORTANT

الجامعة الملكية المغربية للفروسية
Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres

Rabat, le 30 Novembre 2021

NOTE DE SERVICE

A

L'attention des Présidents de clubs,
Unités de cavalerie et cavaliers

Objet: Changement de « Licences compétitions 2021 » à titre exceptionnel

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres tient à informer les Présidents de clubs, unités de cavalerie et les cavaliers du Royaume qu'à titre exceptionnel, vu la reprise tardive des compétitions nationales et des différents changements de programmation dû à la pandémie de Covid-19, que le changement de Licence de compétition sera autorisé jusqu'au **01 Décembre 2021**.

Les changements de licence peuvent s'effectuer que pour un cavalier n'ayant jamais pris part à des épreuves supérieures à la licence demandée.

- **Licence Senior Intermédiaire** : épreuve maximum concourue 1.30-1.35
- **Licence Senior Amateur** : épreuve maximum concourue 1.10-1.15 m
- **Licence Amateur** : épreuve maximum concourue 0.90-1.00 m

Toute demande de changement de licence de compétition devra se faire par courrier du club d'adhésion et sera validée par la FRMSE après vérification des conditions d'acceptation.

A noter : Tout changement de licence entrainera le paiement de cette dite licence.



Badre FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E

Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres
B.P. 742 - Dar Es Salam - Rabat - Maroc

t +212 537 75 44 24
+212 537 66 38 38
f +212 537 75 47 38
e contact@frmse.ma